



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## myofasciite à macrophages

Question écrite n° 89679

### Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les dangers de la myofasciite à macrophages, maladie récemment découverte, ayant pour origine l'aluminium contenu dans la majorité des vaccins et le mode d'injection intramusculaire plus violent préconisé depuis les années 1990. En effet, certains patients ne supportent pas cette technique d'injection et présentent des symptômes divers, développant des maladies auto-immunes : sclérose en plaques, polyarthrite, asthénie invalidante, myalgies et douleurs articulaires, entre autres. Le mécanisme de cette affection reste à ce jour encore mal connu. Cependant dans le cadre de la maladie, la lésion retrouvée par les chercheurs révèle une présence en concentration anormale de macrophages. Ces macrophages porteurs de cristaux d'hydroxyde d'aluminium sont retrouvés jusqu'à une dizaine d'années après la vaccination. Des cas de cette maladie ont été recensés dans de nombreux départements français, notamment dans la Loire, mais aussi dans plusieurs pays européens. Une reconnaissance et une prise en charge de la maladie, l'information et la formation des médecins, le retour à un mode d'injection sous-cutanée dans le cadre du principe de précaution sont des mesures de nature à restreindre l'apparition de cette maladie. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser l'ensemble des mesures que le Gouvernement compte prendre sur ce dossier de santé publique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-François Chossy](#)

**Circonscription :** Loire (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89679

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 21 mars 2006, page 2989